

Compte rendu du Conseil Municipal de la Commune d' ALIX - 69380

Séance du mardi 3 avril 2018 à 20 h 30

Date de convocation du conseil : mercredi 28 mars 2018

Nombre de membres du conseil en exercice : 14

Nombre de membres ayant pris part à la délibération : 14

Président de séance : M. Pascal LEBRUN

Secrétaire élu : Marie Pailloncy

Membres présents : Mmes & M. Danielle BECOURT-D'HENIN, Francis D'HENIN Franck DUMOULIN, Norddine GUEDAMI, Michel HABER, Pascal LEBRUN, Muriel LIENGME, Frédéric MARTINEZ, Véronique MARTINEZ, Sandrine MOIROUX, Laurent MONNET, Marie PAILLONCY, Cyril PRADAT, Thierry RIGNOL.

Membres absents ayant donné procuration :

Membres absents :

✓ **Approbation du compte rendu du conseil du 05 mars 2018**

Approuvé à l'unanimité

Le Maire propose de rajouter 2 points à délibérer aux moments des questions diverses. Il s'agit de la délibération pour la subvention DETR 2018 à prendre avant le 15 avril 2018, et une délibération dans le cadre de la répartition du produit des amendes de police 2017.

Le conseil donne son accord.

✓ **Finances – Affectation du Résultat 2017- Délibération**

RESULTAT DE FONCTIONNEMENT

Affectation du résultat 2017

Résultat de l'exercice	91 340,81 €
Résultat antérieur reporté	238 931,58 €
Résultat à affecter	330 272,39 €

Affectation en réserve C/1068 en investissement : 107 807,43 €

Report en fonctionnement R002 : 222 464,96 €

Vote : accepté à l'unanimité

✓ **Finances – Vote du taux des taxes locales 2018- Délibération**

	Pour mémoire taux appliqués en 2017	Taux applicables en 2018
Taxe d'habitation	17,15%	17,15%
Taxe foncière (bâti)	21,47%	21,47%
Taxe foncière (non bâti)	34,63%	34,63%

Vote : Sur proposition de la commission finances, le conseil municipal ne souhaite pas augmenter les taux d'imposition ; ces taux sont votés à l'identique, à l'unanimité.

✓ **Finances – Vote du Budget Primitif 2018 - Délibération**

VOTE le budget 2018 équilibré

par chapitre pour la section Fonctionnement	655 235,96 €
par opération pour la section Investissement	453 916,36 €
Budget global	1 109 152,32 €

Vote : adopté à l'unanimité

✓ **Finances – Subventions aux associations – Délibération**

ASSOCIATIONS	Attributions 2018
ADMR	1 402,48 €
Association gérontologique	74,60 €
SPA	298,40 €
Association Pierres Folles	160,00 €
Association pensionnaires d'Alix	100,00 €
Souvenir français	80,00 €
Fanfare de Charnay	180,00 €
Comité d'entraide aux anciens	1 000,00 €
Bibliothèque	900,00 €
Sou des Ecoles	600,00 €
Comité des Fêtes (dont fête de la musique)	450,00 €
Amicale des classes (en 8)	150,00 €
Compagnie du Fil rouge	200,00 €
La ROUE (association du patrimoine)	400,00 €
TOTAL	5 995,48 €

Vote : adopté à l'unanimité

✓ **Point sur les différentes commissions**

Travaux au cimetière : en cours.

Aire de jeux : table commandée. Aire de jeux très fréquentée. Inauguration à prévoir.

PLU applicable, pas encore opposable.

Finances : un nouveau dispositif de contrat aidé a été mis en place. PEC (Parcours Emploi Compétence)

CMEJ : projet en cours pour une sortie

✓ **Questions diverses**

- **DETR 2018 – Délibération**

Il est proposé au conseil municipal le projet d'investissement suivant et la demande de la subvention DETR associée :

Rénovation thermique : Chauffage répondant aux normes environnementales pour la Mairie et la Salle Rurale. Ce projet sera financé en partie par la subvention DETR 2018 (subvention à hauteur de 40% à 60% du montant des travaux) ; le solde étant pris en charge par la commune.

Vote : adopté à l'unanimité

- **Subvention liée aux amendes de police 2017 – Délibération**

Suite à la délibération n°2017.25 du 26 juin 2017 sollicitant une subvention dans le cadre de la répartition du produit des amendes de police,

Le Maire propose au conseil municipal de valider la réalisation des travaux de septembre 2017 liés à cette subvention, et d'accepter son versement pour un montant de 2 100,00 euros.

Vote : adopté à l'unanimité

- **Groupes de Travail CCBPD**

Suite à un questionnaire de la communauté de communes, nous validons de nouveau les élus participants aux différentes commissions ou groupes de travail communautaires.

Finances et moyens Humains : pas de référent d'ALIX

Patrimoine Immobilier et matériel : Danielle Bécourt

Economie : Pascal Lebrun et Norddine Guedami

Voirie et voirie technique : Francis d'Hénin

Enseignement, Sport, Gymnase : Véronique Martinez

Ordures ménagères et référents déchets : Thierry Rignol

Développement durable : Pascal Lebrun

Tourisme : Muriel Liengme

Aménagement de l'espace : Urbanisme – PLH – SIG - Gens du voyage : Francis d'Hénin et Michel Haber

Communication : Danielle Bécourt

Petite enfance : Véronique Martinez et Marie Pailloncy

Piscine : Véronique Martinez

Transport, déplacement : Michel Haber

Domaine des communes, animations : pas de référent d'ALIX

Enfance, jeunesse : Marie Pailloncy et Véronique Martinez

Contrat de rivière : Pascal Lebrun

Agriculture et aménagement rural : Franck Dumoulin

Commission transversale Environnement : Pascal Lebrun
Commission transversale Economie : pas de référent d'ALIX
Commission transversale Initiatives Nouvelles : Pascal Lebrun
Commission transversale Social : Véronique Martinez et Norddine Guedami

- **Avancement fibre** : Rendez-vous semaine 14 avec l'opérateur Orange pour l'implantation de l'armoire PMZ (Point de mutualisation de zone). Nous sommes en attente d'une réunion avec SFR.

✓ **Date du prochain conseil municipal :**

Plus rien ne restant à l'ordre du jour, la séance est levée à 22h50
Prochaine réunion du conseil municipal : le lundi 14 Mai 2018 à 20h30

Suivent les signatures
Les adjoints et conseillers municipaux

Le Maire.

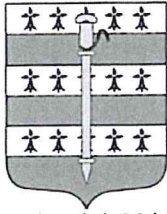


MAIRIE d'ALIX

69380

Téléphone: 04 78 43 91 68

Télécopie : 04 78 47 96 02



16, Place de la Mairie

E-mail : mairie@alix-village.fr

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL N° 2018.07

SOUS-PREFECTURE

reçu le 10 AVR. 2018

VILLEFRANCHE s/S (Rhône)

Séance du , mardi 3 avril 2018 à 20 h 30

Date de convocation du conseil , mercredi 28 mars 2018

Nombre de membres du conseil en exercice , 14

Nombre de membres ayant pris part à la délibération , 14

Président de séance , M. Pascal LEBRUN

Secrétaire élue , Marie Pailloncy

Membres présents , Mmes & M. Danielle BECOURT-D'HENIN, Francis, D'HENIN Franck DUMOULIN, Norddine GUEDAMI, Michel HABER, Pascal LEBRUN, Muriel LIENGME, Frédéric MARTINEZ, Véronique MARTINEZ, Sandrine MOIROUX, Laurent MONNET, Marie PAILLONCY, Cyril PRADAT, Thierry RIGNOL.

OBJET : AFFECTATION DU RESULTAT 2017

Le conseil municipal, par 14 voix pour, 0 voix contre et 0 abstention

- APPROUVE l'affectation du résultat tel qu'il est présenté

RESULTAT DE FONCTIONNEMENT	
Affectation du résultat 2017	
Résultat de l'exercice	91 340,81 €
Résultat antérieur reporté	238 931,58 €
Résultat à affecter	330 272,39 €
Affectation en réserve C/1068 en investissements :	107 807,43 €
De reporter en fonctionnement R002 :	222 464,96 €

Pour extrait conforme au registre des délibérations.

Fait à ALIX, le 03 avril 2018

Le maire,

Pascal LEBRUN.



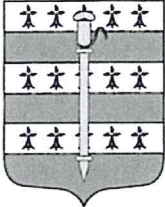
Acte rendu exécutoire reçu en
Sous Préfecture le

MAIRIE d'ALIX

69380

Téléphone: 04 78 43 91 68

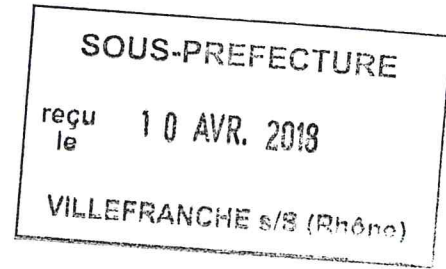
Télécopie : 04 78 47 96 02



16, Place de la Mairie

E-mail : mairie@alix-village.fr

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL N° 2018.08



Séance du . mardi 3 avril 2018 à 20 h 30

Date de convocation du conseil : mercredi 28 mars 2018

Nombre de membres du conseil en exercice : 14

Nombre de membres ayant pris part à la délibération : 14

Président de séance : M. Pascal LEBRUN

Secrétaire élue : Marie Pailloncy

Membres présents : Mmes & M. Danielle BECOURT-D'HENIN, Francis, D'HENIN Franck DUMOULIN, Norddine GUEDAMI, Michel HABER, Pascal LEBRUN, Muriel LIENGME, Frédéric MARTINEZ, Véronique MARTINEZ, Sandrine MOIROUX, Laurent MONNET, Marie PAILLONCY, Cyril PRADAT, Thierry RIGNOL.

OBJET : TAUX DES TAXES LOCALES 2018

Le conseil municipal, par 14 voix pour, 0 voix contre et 0 abstention

DECIDE

- De ne pas augmenter les taux des 3 taxes locales pour l'année 2018 :

	Pour mémoire taux appliqués en 2017	Taux applicables en 2018
Taxe d'habitation	17,15%	17,15%
Taxe foncière (bâti)	21,47%	21,47%
Taxe foncière (non bâti)	34,63%	34,63%

Pour extrait conforme au registre des délibérations.

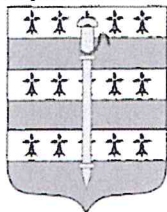
Fait à ALIX, le 03/04/2018

Le maire,

Pascal LEBRUN.



Le présent document est rendu exécutoire reçu en
Sous Préfecture le



16, Place de la Mairie
E-mail : mairie@alix-village.fr



Séance du . mardi 3 avril 2018 à 20 h 30

Date de convocation du conseil . mercredi 28 mars 2018

Nombre de membres du conseil en exercice . 14

Nombre de membres ayant pris part à la délibération . 14

Président de séance . M. Pascal LEBRUN

Secrétaire élue . Marie Pailloncy

Membres présents . Mmes & M. Danielle BECOURT-D'HENIN, Francis, D'HENIN Franck DUMOULIN, Norddine GUEDAMI, Michel HABER, Pascal LEBRUN, Muriel LIENGME, Frédéric MARTINEZ, Véronique MARTINEZ, Sandrine MOIROUX, Laurent MONNET, Marie PAILLONCY, Cyril PRADAT, Thierry RIGNOL.

OBJET : BUDGET PRIMITIF 2018

Après discussion, le conseil municipal, à 14 voix pour, 0 voix contre et 0 abstention,

VOTE le budget 2018 équilibré

par chapitre pour la section Fonctionnement	655 235,96 €
par opération pour la section Investissement	453 916,36 €
Budget global	1 109 152,32 €

Pour extrait conforme au registre des délibérations.

Fait à ALIX, le 03 avril 2018

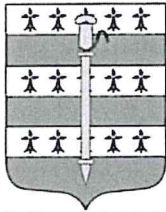
Le maire,
Pascal LEBRUN.



Acte rendu exécutoire reçu en
Sous Préfecture le

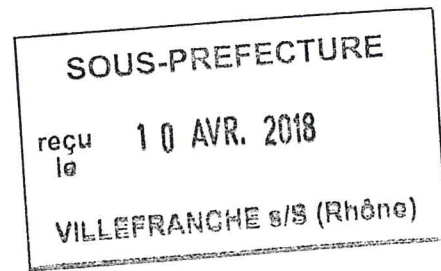
MAIRIE d'ALIX

69380
Téléphone: 04 78 43 91 68
Télécopie : 04 78 47 96 02



16, Place de la Mairie
E-mail : mairie@alix-village.fr

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL N° 2018.10



Séance du : mardi 3 avril 2018 à 20 h 30

Date de convocation du conseil : mercredi 28 mars 2018

Nombre de membres du conseil en exercice : 14

Nombre de membres ayant pris part à la délibération : 14

Président de séance : M. Pascal LEBRUN

Secrétaire élue : Marie Pailloncy

Membres présents : Mmes & M. Danielle BECOURT-D'HENIN, Francis, D'HENIN Franck DUMOULIN, Norddine GUEDAMI, Michel HABER, Pascal LEBRUN, Muriel LIENGME, Frédéric MARTINEZ, Véronique MARTINEZ, Sandrine MOIROUX, Laurent MONNET, Marie PAILLONCY, Cyril PRADAT, Thierry RIGNOL.

OBJET : SUBVENTIONS ASSOCIATIONS 2018

Après discussion, le conseil municipal, à 14 voix pour, 0 voix contre et 0 abstention,

ASSOCIATIONS	Attributions 2018
Amicale des classes (en 8)	150,00 €
Association pensionnaires d'Alix	100,00 €
Association Pierres Folles	160,00 €
Comité d'entraide aux anciens	1 000,00 €
Fanfare de Charnay	180,00 €
Comité des Fêtes+fête de la musique	450,00 €
Souvenir français	80,00 €
Bibliothèque	900,00 €
SPA	298,40 €
Compagnie du Fil rouge	200,00 €
Sou des Ecoles	600,00 €
ADMR	1 402,48 €
La ROUE (association du patrimoine)	400,00 €
Association gérontologique	74,60 €
TOTAL	5 995,48 €

Pour extrait conforme au registre des délibérations.

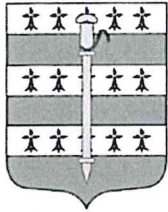
Fait à ALIX, le 03 avril 2018
Le maire,
Pascal LEBRUN.



MAIRIE d'ALIX

69380

Téléphone: 04 78 43 91 68
Télécopie : 04 78 47 96 02



16, Place de la Mairie
E-mail : mairie@alix-village.fr

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL N° 2018.11



Séance du , mardi 3 avril 2018 à 20 h 30

Date de convocation du conseil , mercredi 28 mars 2018

Nombre de membres du conseil en exercice , 14

Nombre de membres ayant pris part à la délibération , 14

Président de séance , M. Pascal LEBRUN

Secrétaire élue , Marie Pailloncy

Membres présents : Mmes & M. Danielle BECOURT-D'HENIN, Francis, D'HENIN Franck DUMOULIN, Norddine GUEDAMI, Michel HABER, Pascal LEBRUN, Muriel LIENGME, Frédéric MARTINEZ, Véronique MARTINEZ, Sandrine MOIROUX, Laurent MONNET, Marie PAILLONCY, Cyril PRADAT, Thierry RIGNOL.

OBJET : Projet d'investissement lié à la subvention DETR 2018

Il est proposé au conseil municipal le projet d'investissement suivant, et la demande de la subvention DETR associée :

Rénovation thermique : Chauffage répondant aux normes environnementales pour la Mairie et la Salle Rurale.

Ce projet sera financé en partie par la subvention DETR 2018 (subvention à hauteur de 40% à 60% du montant des travaux) ; le solde étant pris en charge par la commune.

Ce projet sera imputé sur la section d'investissement du Budget Primitif 2018

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

ADOpte, l'opération « Rénovation thermique » et arrête ses modalités de financement comme suit : Subvention DETR 2018 et solde pris en charge par la commune.

DECIDE, de solliciter une subvention de la Préfecture au titre de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux 2018

à l'unanimité des membres présents soit à 14 voix pour
à 0 voix contre
à 0 abstention

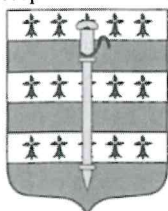
Pour extrait conforme au registre des délibérations.

Fait à ALIX, le 03 avril 2018

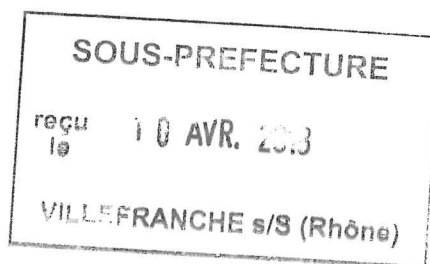
Le maire,
Pascal LEBRUN.



Acte rendu exécutoire reçu en
Sous Préfecture le



16, Place de la Mairie
E-mail : mairie@alix-village.fr



Séance du . mardi 3 avril 2018 à 20 h 30

Date de convocation du conseil . mercredi 28 mars 2018

Nombre de membres du conseil en exercice . 14

Nombre de membres ayant pris part à la délibération . 14

Président de séance . M. Pascal LEBRUN

Secrétaire élue . Marie Pailloncy

Membres présents . Mmes & M. Danielle BECOURT-D'HENIN, Francis, D'HENIN Franck DUMOULIN, Norddine GUEDAMI, Michel HABER, Pascal LEBRUN, Muriel LIENGME, Frédéric MARTINEZ, Véronique MARTINEZ, Sandrine MOIROUX, Laurent MONNET, Marie PAILLONCY, Cyril PRADAT, Thierry RIGNOL.

OBJET :	Réalisation des travaux et acceptation de la subvention liée aux amendes de police 2017
---------	--

Suite à la délibération n°2017.25 du 26 juin 2017 sollicitant une subvention dans le cadre de la répartition du produit des amendes de police,

Le Maire propose au conseil municipal de valider la réalisation des travaux de septembre 2017 liés à cette subvention, et d'accepter son versement pour un montant de 2 100,00 euros.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

- Décide** - de valider la réalisation des travaux de septembre 2017 liés à la subvention versée au titre de la répartition 2017 des amendes de police relatives à la sécurité routière
- d'accepter son versement pour un montant de 2 100,00 euros.

à l'unanimité des présents soit à 14 voix pour
à 0 voix contre
à 0 abstention

Pour extrait conforme au registre des délibérations.

Fait à ALIX, le 03 avril 2018
Le maire,
Pascal LEBRUN.

